

EDUCATION À L'UNIVERSEL, AU DEVELOPPEMENT, A L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

GRILLE POUR TRAVAILLER LES PRÉCONISATIONS AU NIVEAU DE L'INSTITUTION (v.4)

« Une éducation se doit d'ouvrir les élèves au monde d'aujourd'hui (...) de saisir le sens de son histoire, de ses traditions qui ont fait l'homme contemporain, des limites du développement tel qu'il se déploie aujourd'hui, d'inciter à être acteur dans sa communauté de vie et dans la cité.

Il y a donc bien un enjeu éducatif à cette démarche qui, loin d'être optionnelle, se situe au cœur de l'acte éducatif. »¹

Cette importance de l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire implique une mobilisation de l'ensemble de l'institution à chacun de ses niveaux.

Le document de référence nous invite à des préconisations qui peuvent être regroupées selon trois axes de travail.

I - Faire que l'Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire... soit l'affaire de tous comme contribution essentielle au projet éducatif de l'Enseignement catholique.

- *Sensibiliser les acteurs de l'Enseignement catholique à ce qu'est l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire, l'enjeu et sa place dans l'éducation des enfants et des jeunes, mais aussi son importance pour l'ensemble de l'institution.*
- *Mettre en œuvre une mutualisation de l'existant et communiquer sur ce qui se fait dans les établissements par les différents moyens actuels de communication.*

Cela peut se faire par exemple :

- en prenant en compte au niveau des tutelles diocésaines et congréganistes les enjeux fondamentaux de l'EUDES (art 36 à 43 du Statut)
- en mobilisant les différents acteurs des directions diocésaines, afin qu'ils impulsent la dimension essentielle de l'EUDES dans les établissements, en rappelant que cela est au cœur de la mission éducative
- en définissant en commission EUDES des préconisations locales et en les faisant valider par le CODIEC
- en organisant des journées de sensibilisation à l'EUDES comme constitutive du projet éducatif pour les chefs d'établissement, pour les enseignants dans le cadre de leurs formations et pour l'ensemble des personnels et des bénévoles (témoignages d'expériences)
- en mettant en lien des établissements développant des projets d'action similaires
- en mutualisant les projets et en les diffusant aux établissements du diocèse
- en proposant des outils pour aider à la relecture et à l'évaluation
- en mettant sur les sites institutionnels les ressources multimédia, documentaires et numériques accessibles

¹ « Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire », ECA, Hors série, mai 2013. p. 10.

II - Faire que l'Éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire... trouve des compétences et des structures qui lui permettent de s'inscrire dans le temps.

- *Reconnaître le travail des commissions et de tous ceux qui œuvrent à cette dimension dans l'institution.*
- *Réactiver la mise en place de commissions diocésaines, académiques ou régionales pour l'éducation à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire, en veillant à la représentation des différents niveaux d'enseignements et des divers membres de la communauté éducative, et au lien avec le CODIEC, CAEC ou CREC.*
- *Susciter des vocations de coordinateurs et de personnes ressources dans les diocèses et dans les établissements en s'appuyant sur la motivation et les centres d'intérêts des personnes, sur leur expérience passée (volontariat) ou présente (association) et en leur proposant des journées de formation sur le plan local ou national.*

Cela peut se faire par exemple :

- *en intégrant cette dimension dans les orientations diocésaines*
- *en favorisant la création d'une commission EUDES diocésaine placée sous la responsabilité d'un coordinateur en lien avec le CODIEC*
- *en mobilisant les moyens nécessaires au fonctionnement et à l'animation d'une commission EUDES*
- *en suscitant la désignation d'un référent dans chaque établissement en lien avec la commission EUDES et invité au Conseil d'Établissement*
- *en impliquant l'association des parents d'élèves*
- *en favorisant la participation aux journées nationales organisées pour les coordinateurs EUDES*
- *en valorisant la formation proposée par la commission*
- *en organisant des événements festifs : concert /expo*
- *en présentant les outils existants aux enseignants, en particulier ceux des mouvements et services d'Église : KMS (Kilomètres de Soleil), CCFD-Terre solidaire, Pax Christi, OPM, ...*
- *en développant des outils de communication qui permettent une visibilité (journal, site ...)*
- *en s'assurant que chaque diocèse trouve auprès du SGEC l'aide à la mise en place de commission et l'accompagnement nécessaire à leur fonctionnement*
- *...*

III - Faire que l'Education à l'universel, au développement, à l'engagement solidaire... recherche les synergies qui lui permettent d'être en cohérence avec son domaine d'action et d'élargir les ressources disponibles.

❖ Synergies au sein de l'Enseignement catholique

- *Élargir les coopérations au sein de l'Enseignement catholique entre l'enseignement général et technologique, professionnel, agricole pour que chacun puisse apporter son savoir-faire propre.*

Cela peut se faire par exemple :

- en veillant à la constitution de la commission EUDES, afin qu'elle soit représentative de toutes les composantes de l'Enseignement catholique et de ses partenaires
- en présentant l'EUDES aux journées de chefs d'établissement
- en présentant l'EUDES dans la formation initiale (minimum 2 jours)
- en banalisant une journée ou une demi-journée EUDES au sein d'un même secteur
- en créant des outils communs, voire faits en commun.

❖ Synergies au sein de l'Église

- *Développer les liens avec les services, mouvements, associations d'Église, en particulier ceux qui ont des liens structurels ou un « projet partagé » avec l'Enseignement catholique.*

Cela peut se faire par exemple :

- en privilégiant les liens avec les partenaires institutionnels (CCFD-Secours Catholique, MEJ, OPM, Pax Christi, Scouts et Guides de France,...)
- en participant à la Campagne des Kilomètres de Soleil
- en encourageant les collaborations entre le diocèse, les congrégations, les MSE, et les établissements en vue de projets internationaux.

❖ Synergies au sein de la cité

- *Développer des synergies au niveau national et international en s'appuyant sur les divers partenaires existants.*
- *Informers les établissements sur ce que chaque partenaire externe peut lui apporter et la manière d'entrer en contact avec lui.*
- *Travailler avec les collectivités locales, territoriales, les entreprises et les associations. Les projets gagneront en force et visibilité s'il est possible de les mettre en œuvre avec celles-ci.*

Cela peut se faire par exemple :

- en s'insérant dans les jumelages existants ou en en proposant de nouveaux
- en faisant connaître toutes les « ressources projets » (Comenius, Grundtvig ...)
- en faisant connaître les différentes sources de financement existantes pour développer des projets (collectivités locales, organismes nationaux ou internationaux ...)
- en repérant les espaces de concertation sur le développement durable (ministères)
- en encourageant les établissements à s'inscrire dans une démarche du type « label éco-école » ou « Agenda 21 », ...